

Les dirigeants mondiaux se rallient à la Feuille de route de l'Union africaine sur le sida, la tuberculose et le paludisme :

Choisir la responsabilité partagée et la solidarité mondiale comme vision du programme de développement sur la santé mondiale pour l'après 2015





LE MOUVEMENT ANTISIDA S'UNIT

Le succès remporté par le mouvement antisida résulte principalement de sa capacité à unir les personnes – au-delà des nations et des secteurs – pour plus de solidarité en matière de santé et de justice sociale. Le 26 septembre 2012, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, les dirigeants politiques africains se sont réunis avec leurs partenaires de développement, des représentants de la société civile, des universitaires et des organismes de développement pour renouveler leurs engagements et prendre les actions nécessaires pour accélérer les progrès dans la lutte contre le sida dans le cadre d'un programme unique sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale. Ces leaders ont en

particulier indiqué la voie à suivre pour mettre en œuvre la *Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique (2012-2015)*, qui présente un cadre novateur pour la réalisation de résultats équitables et durables pour le continent africain.

Quelle est donc l'importance de cette Feuille de route de l'Union Africaine? Quelle a été la portée de cette rencontre, et quels sont les principaux engagements qui y ont été pris par les dirigeants? De même, quelles sont les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Feuille de route?

L'AFRIQUE CHEF DE FILE

L'Union africaine a, de tout temps, considéré le sida, la tuberculose, le paludisme et plusieurs maladies infectieuses comme des problématiques d'urgence pour le continent, et a pris de nombreux engagements pour y remédier, notamment en 2001 (Déclaration d'Abuja), en 2006 (Appel d'Abuja) et en 2010 (Déclaration de Kampala).

Grace à ce fort leadership aussi bien au niveau continental que national, des gains importants ont été réalisés en Afrique dans le cadre de la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme. Des progrès importants sont toutefois nécessaires pour que l'Afrique réalise les objectifs fixés à l'échelle internationale d'ici à l'année 2015, et les consolide au-delà.

La Feuille de route de l'Union africaine répond à cette attente. En esquissant une nouvelle voie pour la riposte du continent au sida, à la tuberculose et au paludisme, elle prévoit de stimuler davantage le leadership africain, de tonifier les industries locales, d'accélérer l'harmonisation et l'intégration régionales, de renforcer les systèmes existants et

de promouvoir de nouvelles formes de coopération au développement. Elle démontre également comment l'Afrique se trouve être à la tête de la vague des changements qui s'opèrent non seulement dans la riposte mondiale au sida, mais dans le domaine du développement en général, ceci, dans la perspective de l'avènement d'une génération libérée du sida.

C'est dans l'optique de générer un soutien en faveur de ce programme d'essence africaine, que l'Union africaine a porté la Feuille de route devant les instances internationales en septembre 2012. Organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, par M. Thomas Boni Yayi, Président de l'Union africaine et chef de l'État béninois, cette réunion de haut niveau s'est tenue sous le thème : « Responsabilité partagée et Solidarité mondiale : Intensifier la riposte au SIDA dans la perspective du développement durable de l'Afrique ». Cet événement fut une première dans l'histoire de l'Union africaine.

DE LA CONCEPTION À LA MOBILISATION :

le parcours de la Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale

JANVIER 2012



MANDAT

L'Union africaine demande à la Commission et à l'Agence du NEPAD d'établir, en concertation avec l'ONUSIDA « une Feuille de route sur la responsabilité partagée, afin de tirer parti des efforts africains visant à assurer le financement durable des actions de santé avec le soutien des partenaires traditionnels et récents, en vue de remédier à la dépendance de la riposte au sida » [décision de l'Assemblée n° Assembly/AU/Dec.413 (XVIII)].

JUILLET 2012

ADOPTION

Avec l'appui technique de l'ONUSIDA, la Commission de l'Union africaine rédige la Feuille de route sur la Responsabilité Partagée et la Solidarité Mondiale. La Feuille de route est adoptée l'Union africaine en juillet et recense, pour son action, trois piliers :

PILIER 1

Modèles de financement plus diversifiés, équilibrés et durables

Resultats:

- Les objectifs d'investissement dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme seront atteints d'ici 2015.
- Les sources de financement pour combattre les trois maladies sont diversifiées.
- La viabilité financière est assurée avec des ressources extérieures prévisibles et des investissements nationaux accrus inscrits au budget, dans le cadre d'un pacte de responsabilité partagée mais différenciée.

PILIER 2

Accès aux médicaments – production locale et harmonisation des réglementations

Resultats:

- La sécurité des médicaments est renforcée par la mise en place de centres d'excellence locaux pour l'innovation, la recherche, le développement et la production et par l'investissement dans ces centres.
- Les mécanismes d'harmonisation des réglementations des médicaments fonctionnent au sein des Communautés économiques régionales et les bases d'une Agence africaine de réglementation des médicaments sont posées.
- Le commerce des médicaments est facilité au moyen d'actions concertées aux niveaux international, continental, régional et national.

« Cette Feuille de route, qui constitue le nouveau paradigme de la coopération au développement, inspirera la position africaine sur le sida et la santé dans le Programme de développement pour l'après 2015 »

S.E. M. Thomas Boni Yayi, chef de l'État béninois et Président de l'Union africaine

SEPTEMBRE 2012

MOBILISATION

Le chef de l'État béninois et Président de l'Union africaine, M. Thomas Boni YAYI, convoque une réunion de haut niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies pour intensifier la riposte au sida dans la perspective du développement durable de l'Afrique [Suite à la Déclaration de l'UA (Assembly/AU/Decl. 2(XIX)) adoptée lors du sommet de l'Union africaine en juillet 2012].

La réunion a suscité trois appels spécifiques visant à accélérer la mise en œuvre de la Feuille de route :

1. Identifier et promouvoir les opportunités favorisant les **investissements durables** dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique
2. Promouvoir la **sécurité pharmaceutique en Afrique** par la production locale de médicaments dotés d'une assurance-qualité et la création d'une agence unique pour les médicaments
3. Renforcer les **mécanismes de responsabilisation mutuelle** en vue d'obtenir des résultats satisfaisants et durables

PILIER 3

Leadership,
gouvernance et
supervision pour des
ripostes durables

Resultats:

- Les investissements ciblent les besoins les plus pressants et les populations pour lesquelles il est le plus urgent d'agir. Ils sont stratégiques, s'appuient sur des données probantes et sur les droits, s'attaquent aux discriminations et aux inégalités, renforcent les systèmes de santé et les systèmes communautaires.
- L'élaboration des programmes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme implique des processus participatifs qui associent les communautés affectées et les organisations de la société civile.
- Les États membres de l'Union africaine font preuve d'un solide leadership et s'approprient les résultats grâce à de robustes cadres politiques, de supervision et de responsabilisation pour les investissements dans la lutte contre les trois maladies.

LA RÉUNION DE NEW YORK PORTE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'UNION AFRICAINE DEVANT LES INSTANCES INTERNATIONALES

La réunion ambitionnait d'accélérer la dynamique autour de la vision « de responsabilité partagée et de solidarité mondiale », en particulier en suscitant l'engagement des partenaires à soutenir la mise en œuvre

des solutions préconisées par la Feuille de route. Elle visait également à susciter le débat autour d'un pacte mondial mené dans le contexte d'une transition vers un modèle de financement diversifié et durable pour le Programme de développement de l'après 2015.

La réunion s'est déroulée sous forme de table ronde et a donné l'occasion de bâtir un consensus politique autour d'une nouvelle approche pour la coopération au développement, dans la perspective de la mise en œuvre de la Feuille de route et de la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs fixés par la Déclaration politique de 2011 sur le VIH/sida.

Les dirigeants africains, notamment les Présidents du Bénin, de la Guinée équatoriale, du Sénégal, de la Tunisie et des Comores, le Vice Premier ministre du Kenya ainsi que des Ministres du Rwanda et du Mali, ont présenté les progrès réalisés par leurs pays dans leur riposte durable au sida, à la tuberculose et au paludisme, en particulier par rapport aux piliers autour desquels s'articule la Feuille de route. La Guinée équatoriale a par exemple annoncé son intention de financer sa riposte nationale au sida par ses ressources propres, indiquant qu'elle finançait déjà ses programmes nationaux de prévention contre le VIH dans les écoles, la distribution de préservatifs et la fourniture d'antirétroviraux.

Les principaux partenaires de développement, dont les Ministres de la coopération au

développement de l'Union européenne, de la France, de la Suède, ainsi que la Secrétaire d'État américaine, ont exprimé leur soutien au principe de la responsabilité partagée et souligné la nécessité de pérenniser la solidarité mondiale durant la phase transitoire menant à une plus grande appropriation des ripostes par les pays africains. Ces partenaires ont mis un accent particulier sur des questions fondamentales telles que la responsabilisation, l'égalité des sexes et les partenariats nouveaux dans la perspective d'un Programme de développement et d'un cadre de responsabilisation pour l'après 2015. Les États-Unis mettent par exemple à l'essai un tableau de bord qui leur permettra, à eux-mêmes et à leurs partenaires, d'évaluer les programmes conjoints ainsi que les progrès réalisés dans le sens de l'appropriation nationale et d'une plus grande pérennisation des programmes de santé, notamment pour la lutte anti-VIH.

Les autres points principaux abordés par des universitaires, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale et les représentants de la société civile ont porté respectivement sur la nécessité de former un plus grand nombre d'agents médicaux communautaires, les liens existant entre l'éducation et la santé et l'impérieuse nécessité d'impliquer de la société civile dans les processus de mise en œuvre de la Feuille de route.

« La Feuille de route sera un élément moteur pour les solutions choisies par l'Afrique. Vous pouvez compter sur nous pour faire de notre mieux afin d'atteindre, au niveau national et régional, les objectifs fixés par cette Feuille de route. »

S.E. M. Ibrahim Assane Mayaki,
Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD

« L'appropriation nationale ne signifie pas l'abandon de nos partenaires... Si chaque nation touchée par le VIH suit l'exemple de plusieurs des dirigeants présents aujourd'hui et opte pour la responsabilité partagée, nous n'allons pas perdre notre rythme – mais accélérer notre progression et nous rapprocher rapidement du jour où nous pourrions annoncer l'émergence d'une génération libérée du sida. »

S.E. Mme Hillary Clinton,
Secrétaire d'État américaine

Résumé du débat : messages principaux

- *Les dirigeants s'engagent à mettre en œuvre la Feuille de route*. Alors que les pays africains s'approprient leurs ripostes au sida, à la tuberculose et au paludisme, les partenaires de développement réaffirment leur détermination à soutenir cet « agenda Africain » dans le cadre de la solidarité mondiale. Ces partenaires félicitent, par ailleurs, les dirigeants africains pour avoir positionné cette initiative majeure en matière de santé mondiale et de développement durable sur la scène internationale.
- *La société civile, les universitaires et le secteur privé jouent un rôle central* dans la promotion de la riposte africaine au sida, à la tuberculose et au paludisme grâce à la mise en œuvre de la Feuille de route.
- *La responsabilité partagée et la solidarité mondiale sont les deux axes phares du nouveau paradigme de la coopération au développement*. Ce programme est considéré comme central pour la réalisation des objectifs d'Abuja¹ et de la Déclaration de 2011² visant l'émergence d'une génération libérée du sida et l'intégration de la lutte contre le SIDA dans le Programme de développement pour l'après 2015.
- *Les mécanismes de gouvernance et de responsabilisation doivent être consolidés* pour assurer le respect des engagements et la réalisation des résultats produits par les ripostes au sida, à la tuberculose et au paludisme dans le cadre du paradigme sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale.

« L'Union africaine possède une claire vision de l'avenir du continent et a élaboré de solides cadres stratégiques porteurs d'améliorations tangibles pour la situation sanitaire des populations. L'élévation du niveau de santé pour tous et l'égalité des sexes doivent être les conditions préalables au développement durable. »

S.E. Mme Gunilla Carlsson,
Ministre suédoise de la
Coopération au Développement

¹ Il s'agit des objectifs fixés par la *Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et les maladies infectieuses*, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement africains en 2001, révisée en 2006 et ouverte sur l'*Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des actions visant l'accès universel aux services contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique*

² Il s'agit de la *Déclaration politique sur le VIH et le sida : intensifier les efforts visant à éliminer le VIH et le sida*, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2011

« Les récentes réalisations opérées par le Rwanda, incluant les progrès marquants en faveur de l'accès universel et de la mise en œuvre de l'option B de la PTME depuis 2010, n'ont été possibles que par la participation du secteur privé et l'engagement des communautés affectées. Cette expérience sera utile à la mise en œuvre de la Feuille de route et ses principes doivent être ajoutés aux trois piliers. »

S.E. Mme Agnès Binagwaho,
Ministre rwandaise de la santé

Appels

Appels lancés par le Président

Dans l'espoir d'accélérer la mise en œuvre de la Feuille de route, le Président Boni Yayi a exhorté ses pairs et les partenaires de développement à réaliser les actions suivantes d'ici à la fin 2013 :

1. Mener un examen sur l'avancement de la mise en œuvre des objectifs d'Abuja³ en vue d'identifier les défis, mécanismes et opportunités permettant d'assurer la pérennisation des financements, en particulier par le biais des assurances médicales et des fonds novateurs, dans la perspective d'améliorer l'efficacité et l'équité des investissements dans la santé en Afrique ;
 2. Accompagner les efforts nationaux et régionaux qui stimulent la capacité du continent africain à fabriquer des médicaments de base dotés d'une assurance-qualité, notamment les ARV, dans le cadre du Plan de fabrication pharmaceutique pour l'Afrique (PMPA) ;
 3. Renforcer la capacité d'AIDS Watch Africa à fournir un nouveau modèle de responsabilisation mutuelle reposant sur la surveillance de la mise en œuvre de la Feuille de route.
-

« L'éducation a un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme... Afin de parvenir à une Afrique libérée du sida, nous devons prioriser l'éducation... Je propose en outre d'ajouter à la vision « zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida » celle de zéro ignorance. »

M. Gordon Brown,
Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale

³ Comme indiqué à la note de bas de page 1 ci-dessus

Engagements des dirigeants mondiaux en faveur des trois piliers

« Des millions de vies ont été sauvées et le continent africain a enregistré des progrès remarquables sur la voie du développement. Nous devons consolider ces fondations à l'attention de la génération actuelle et de celles qui suivront. »

S.E. M. Thomas Boni Yayi,
Le chef de l'État béninois et Président de l'Union africaine,

« La responsabilité partagée et la solidarité mondiale impliquent de passer de la charité à l'appropriation, de l'absence de toute transparence à la responsabilisation mutuelle, de la fragmentation à la priorisation des programmes nationaux, des financements imprévisibles aux ressources durables et, enfin, d'adopter un nouveau système de gouvernance inclusif et porteur de résultats pour les personnes, en vue de mettre fin à l'épidémie. »

Michel Sidibé,
Directeur exécutif de l'ONUSIDA

Appui au pilier 1 : Financement diversifié et pérenne de la santé

La Feuille de route esquisse une voie réaliste pour les leaderships nationaux permettant la transition ordonnée et stratégique vers des modèles de financement plus diversifiés, équilibrés et durables dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle apporte des précisions sur les trois domaines d'action prioritaire suivants :

1. Élaboration de plans nationaux sur la durabilité financière incluant des objectifs clairs, favorisant la voie des partenariats et engageant des personnes vivant avec le VIH et des populations affectées ;
 2. Sécurisation des engagements existants des partenaires de développement et des engagements à long terme, prévisibles et conformes aux priorités africaines ;
 3. Identification et optimisation des opportunités de diversification des sources de financement afin d'accroître l'allocation des ressources intérieures à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
-

« La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour accompagner nos efforts, notamment ceux concernant les financements durables. »

S.E. M. Macky Sall,
Président de la République du Sénégal

« La Guinée équatoriale finance ses programmes nationaux de prévention scolaire contre le VIH/sida, la distribution de préservatifs et la fourniture des antirétroviraux aux populations affectées... Elle maintient un appui déterminé à la Déclaration des chefs d'État de l'Union africaine... en faveur de la Feuille de route sur la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. »

S.E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo,
Président de la République de Guinée équatoriale

« Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer la mise en œuvre de la Feuille de route... Je suis entièrement favorable à la mobilisation de ressources intérieures additionnelles et à l'utilisation efficiente des fonds externes. »

S.E. Mme Joyce Banda,
Présidente de la République du Malawi⁴

« Malgré des contraintes budgétaires sans précédent, la France honorera ses engagements internationaux en matière de santé, en particulier dans la lutte contre le sida, en incluant la mise en œuvre de la Feuille de route de l'UA... Nous encourageons fortement les pays et les partenaires internationaux à rejoindre la France dans l'application de la taxe sur les transactions financières que nous avons mise en place en août 2012. »

S.E. M. Pascal Canfin,
Ministre délégué français chargé du développement

« Le Kenya explore l'option d'établir un Fonds national pour la lutte contre le VIH/sida qui serait chargé de rassembler les fonds provenant des recettes gouvernementales et des taxations spécifiques telles que la taxe sur les billets d'avion. »

S.E. M. Wycliffe Musalia Mudavadi,
Vice Premier ministre de la République du Kenya

⁴ Déclaration lue par Mme Edith Mkawa, Secrétaire général de la nutrition et de lutte contre le VIH/sida au Malawi

Appui au pilier 2 : Accès aux médicaments abordables et dotés d'une assurance-qualité

La Feuille de route présente une série d'actions prioritaires qui visent à accélérer l'accès à des médicaments de qualité garantie à un prix abordable ainsi qu' à des produits médicaux de base conformément au Plan de fabrication pharmaceutique pour l'Afrique (PMPA). Ces quatre mesures prioritaires sont résumées comme suit :

1. Promotion et facilitation des investissements destinés aux principaux fabricants de médicaments en Afrique – en se concentrant initialement sur ceux visant le sida, la tuberculose et le paludisme ;
 2. Accélération et renforcement des initiatives régionales d'harmonisation de la réglementation des médicaments et fondation d'une agence de réglementation africaine unique ;
 3. Acquisition des compétences essentielles grâce au transfert de technologies et à la coopération Sud-Sud, et création d'incitations permettant l'instauration de nouvelles capacités en Afrique ;
 4. Création d'un environnement législatif intégrant l'utilisation des flexibilités permises par les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) et sensibilisation en faveur de l'exclusion des mesures « ADPIC-plus » dans les accords
-

« L'Afrique doit susciter des connaissances et données scientifiques, et ne pas seulement exprimer des besoins et des attentes... Nous devons faire tous les efforts possibles pour qu'elle puisse répondre à ses besoins pharmaceutiques par le biais de la production locale. »

S.E. M. Moncef Marzouki,
Président de la République de Tunisie

« Le sida donne l'occasion d'élargir l'accès de l'Afrique aux médicaments abordables – tant par la défense des flexibilités fondamentales de la Déclaration de Doha sur les ADPIC que par l'appui aux capacités pharmaceutiques de l'Afrique. Un continent qui compte un milliard d'habitants ne peut dépendre indéfiniment des médicaments importés. À l'heure où la renaissance économique de l'Afrique prend de l'ampleur, elle ne peut afficher les niveaux les plus bas en matière de recherche et de développement et de capacités de production... Je suis fier d'entériner la Feuille de route de l'UA, de saluer le leadership africain dans la lutte antisida et d'engager l'appui continu de la Banque mondiale dans la riposte africaine au sida. »

M. Makhtar Diop,⁵
Vice Président de la Banque mondiale pour l'Afrique

« Nous élaborons un « Programme d'action » pour la santé mondiale, lequel guidera les actions de l'Union européenne dans les années 2014-2020. Il couvre directement plusieurs des questions soulevées par la Feuille de route de l'Union africaine... L'épidémie continue d'exercer une incidence dévastatrice, en particulier en Afrique. Je souhaite rappeler notre détermination à lutter contre le sida et vous rassurer sur le fait que nous n'abandonnerons pas notre engagement à lutter contre cette maladie. »

S.E. M. Andris Piebalgs,
Commissaire européen chargé du développement

« Les stratégies de lutte contre le VIH/sida dépendent de notre capacité à surmonter les difficultés posées par la pérennisation financière. L'un des piliers centraux des stratégies publiques concerne la fourniture de médicaments abordables, au juste prix et compatibles avec la situation économique des pays. C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre des flexibilités ADPIC constitue, conformément à la Stratégie mondiale de l'OMS sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, un outil utile pour réaliser les objectifs concernant l'accès universel. »

S.E. l'Ambassadeur Vera Lúcia Barrouin Crivano Machado,
Secrétaire adjoint des affaires politiques du Ministère des relations externes de la République fédérale du Brésil⁶

⁵ Déclaration lue par M. Olusoji Adeyi, Directeur du secteur de la santé, de la nutrition et de la population pour la région Afrique (Banque mondiale)

⁶ Déclaration écrite

Appui au pilier 3 : Renforcement du leadership et de la gouvernance

La Feuille de route souligne la nécessité de consolider durablement le leadership, la gouvernance et la surveillance dans la mise en œuvre des solutions africaines visant le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle expose en particulier les actions prioritaires suivantes :

1. Investissements stratégiques par les pays, en incluant les facilitateurs sociaux et juridiques, en vue d'intensifier efficacement une série de programmes fondamentaux ;
 2. Investissements dans les programmes d'appui aux personnes et communautés, afin d'assurer la prévention contre le VIH, la co-infection tuberculose/VIH, la tuberculose et le paludisme, en vue de connaître et de faire valoir leurs droits, et de permettre leur participation efficace dans la planification et l'évaluation des programmes concernant ces maladies ;
 3. Investissements stratégiques dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin de contribuer au renforcement des systèmes de santé ;
 4. Mobilisation et responsabilisation du leadership à tous les niveaux lors de la mise en œuvre de la Feuille de route.
-

« L'appui des partenaires de développement reste critique pour un pays à faible prévalence comme les Comores qui sont engagées dans la réalisation des « trois zéros ». Les initiatives plurisectorielles, incluant la participation du secteur privé, des populations locales, de la société civile, des dirigeants d'opinion, des dirigeants religieux et des jeunes vivant avec le VIH, sont importantes pour la riposte au sida. »

S.E. M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores

« La nouvelle Feuille de route présente une série de solutions pratiques choisies par l'Afrique pour renforcer durablement la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans les ripostes au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique d'ici à 2015. »

S.E. M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine

« La riposte au sida a prouvé que les personnes vivant avec le VIH et celles affectées par la tuberculose et le paludisme constituent un groupement d'experts qui sait quelles sont les questions à poser et les solutions susceptibles de réussir. Pour assurer le succès de la Feuille de route, il est important que ces personnes et les représentants des organisations de la société civile soient engagés dans les processus mis en place. L'Union africaine devrait, comme première étape, organiser une réunion sur la Feuille de route autour de ses dirigeants et de ceux des organisations de la société civile, afin d'assurer leur adhésion et engagement. »

Mme Carol Nawina Nyirenda,
Directeur exécutif de CITAM+, intervenant au nom des personnes vivant avec le VIH

« [La Feuille de route de l'UA] est une contribution majeure au développement de l'Afrique. Alors que nous approchons de la date-cible de 2015, nous continuons à être mis à rude épreuve, tant au niveau individuel que collectif, par le sida. »

S.E. M. Faure Essozimna Gnassingbé,
Président de la République du Togo⁷

« Durant sa présidence du CCP, mon pays déploiera tous ses efforts pour faciliter votre initiative, en ayant recours aux instruments de gouvernance de la communauté de l'ONUSIDA, afin d'assurer la réalisation des objectifs ambitieux de la Déclaration politique de 2011 et de créer un environnement favorable au positionnement de la riposte au sida par rapport aux objectifs d'après-Millénaire pour le développement. »

S.E. M. Igor Radziewicz-Winnicki,
Secrétaire d'État adjoint du Ministère polonais de la santé et Président du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA⁸

« J'invite instamment tous les pays africains confrontés à la triple difficulté du sida, de la tuberculose et du paludisme d'améliorer les cadres régissant les agents médicaux communautaires pour qu'il y ait un million d'agents formés, responsabilisés, supervisés et interconnectés. Cette action pourrait être décisive dans la réduction des charges des trois maladies. »

M. Jeffrey Sachs,
Directeur de l'Earth Institute (Université de Columbia) et Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les objectifs du Millénaire pour le développement

⁷ Déclaration écrite

⁸ Déclaration écrite

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE : ALLER DE L'AVANT ENSEMBLE

Dans notre avancée, plusieurs actions seront prises au niveau national, régional et mondial pour concrétiser la Feuille de route.

ACTIONS NATIONALES

- **Catalyser les actions en vue de la mise en œuvre** – mobiliser le leadership et initier un dialogue sur les opportunités et la valeur ajoutée de la Feuille de route avec les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile, les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les parties prenantes.
- **Élaborer des listes de vérification stratégiques** pour les actions prioritaires menées au niveau national.
- **Rendre compte des progrès** réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route selon les trois piliers, par le biais des systèmes de notification de l'Équipe commune de l'ONUSIDA.

ACTIONS RÉGIONALES

- **Plaider en faveur de l'engagement des organismes régionaux** pour pérenniser l'appui politique des États membres de

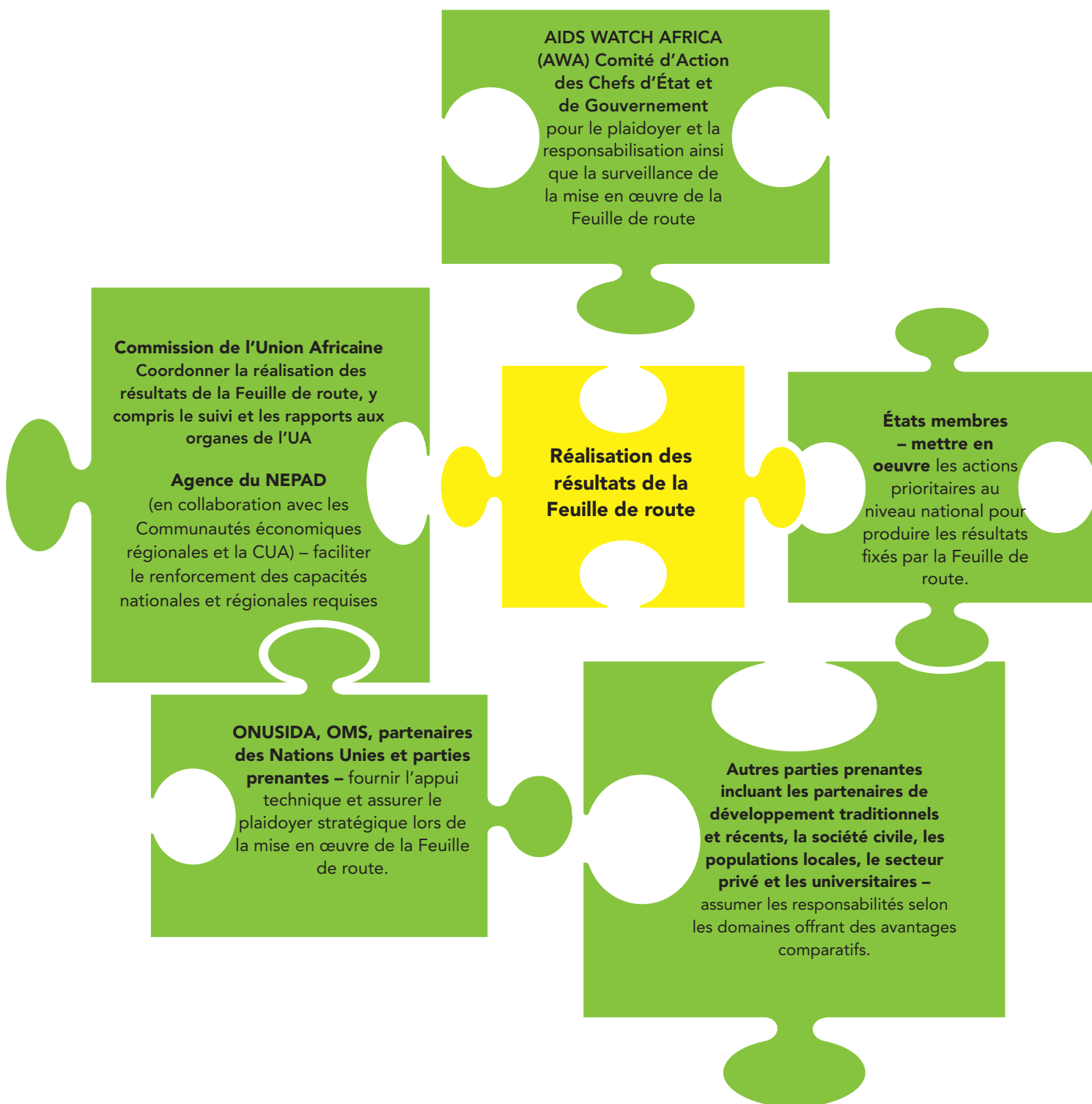
l'UA et garantir le respect des engagements des partenaires de développement dans l'accélération de la mise en œuvre de la Feuille de route.

- **Élaborer des feuilles de vérification pour les actions** en s'inspirant des analyses régionales et nationales sur les écarts, afin de faciliter la mise en œuvre de la Feuille de route.
- **Recourir aux mécanismes de responsabilisation continentaux et régionaux et aux plateformes de haut niveau existantes**, notamment les sommets de l'UA, AIDS Watch Africa et les réunions des Communautés économiques régionales, pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

ACTIONS MONDIALES

- **Négocier des partenariats novateurs avec les partenaires de développement traditionnels ou récents** afin de stimuler l'avancement de la mise en œuvre de la Feuille de route.
- **Plaider en faveur d'une mobilisation accrue des ressources mondiales** en incluant, sans s'y limiter, les ressources financières.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE : RÔLES ET RESPONSABILITÉS



NOTES

